

les ouvriers des pays démocratiques au nom d'une guerre contre l'Allemagne et l'Italie. Voici un extrait significatif de cet appel :

« Comme il l'a déclaré dans le conflit italo-abyssin et comme il le déclare encore maintenant, le mouvement ouvrier international est pleinement disposé à accepter les risques et les responsabilités d'une telle organisation collective de la paix. Ces risques sont beaucoup moins importants que ceux de toute autre politique. L'isolement et le vieux système des alliances militaires mènent finalement à la guerre. Une agression criminelle ne peut être empêchée par un appel moral. Tout agresseur éventuel doit trouver en face de lui une écrasante supériorité de force. Toutes les nations doivent apporter leur contribution à cette force selon un plan convenu. Les armements nationaux doivent être déterminés en fonction de ce but. C'est dans la perfection de la sécurité collective que réside le seul espoir d'obtenir l'allégement de l'accablant fardeau des armements. La suppression de la fabrication et du commerce privés des armes de guerre rendra plus efficace encore cette sécurité. »

(« Humanité », 22-3-36).

Quelques temps auparavant l'on avait pu lire un manifeste de la C. G. T., faisant appel à la S. D. N., aux alliances entre les pays « pacifiques » contre les pays « bellicistes », sans oublier la lutte contre le fascisme inséparable de la lutte pour la paix. Voici une citation de ce dernier :

« Le Syndicalisme Français n'a jamais considéré que l'état de choses créé par le traité de Versailles peut être tenu pour intangible. Il a, au contraire, constamment réclamé et soutenu une politique de rajustement équitable des clauses territoriales et économiques du traité de Versailles, mais il ne la peut concevoir que dans le cadre du droit international, par voie de négociations libres dont le traité de Locarno offrait justement un premier et significatif exemple. C'est pourquoi la C. G. T. condamne énergiquement cette dénonciation. »

La C. G. T. réclame que le pays ne se départisse pas du calme nécessaire.

C'est à la Société des Nations qu'il appartient de se prononcer sur la situation créée par l'Allemagne hitlérienne. Nous réclamons qu'elle le fasse sans ambiguïté et énergiquement par l'application du principe de la sécurité collective et exclusivement dans le cadre du Pacte de Genève.

La défense de la paix menacée doit se réaliser par la solidarité internationale des pays qui veulent s'opposer à toute guerre, de quelque côté qu'elle soit provoquée.

La Commission administrative et la C. G. T. croit devoir rappeler que le fascisme est une constante menace de guerre : la lutte contre le fascisme est inséparable de la lutte pour la paix. »

(« Humanité », 11 mars 1936).

Cependant c'est au centrisme que revient le premier prix de bassesse dans la course vers l'Union Sacrée. Nous avons déjà prouvé que « la réconciliation des français » du 8 mars 1936 perdait tout aspect antifasciste en avril, lors des pèlerinages à Verdun. Nous compléterons donc notre documentation à ce sujet. Le 4 avril, Vaillant-Couturier définira la position du P. C. devant le pèlerinage de Verdun :

« Aux côtés du colonel Raynal, héros du fort de Vaux, aux côtés des officiers et sous-officiers de réserve républicains, il — le parti communiste — prouvera son ardent désir d'union de la nation française contre les fauteurs de guerre et les profiteurs de la mort. A ceux-là, devant Verdun, il dira : « On ne passe pas ! »

Il affirmera la volonté des masses ouvrières d'appuyer l'action de la génération du feu pour défendre la dignité et l'indépendance du peuple de France contre la honte du fascisme et contre l'insolence de ce que Gabriel Péri appelait si justement, hier, un second « Versailles », un « Versailles » hitlérien, cette fois... »

Le 6 avril, le même journaliste précisera :

« Le serment de Verdun complète et élargit le serment du 14 juillet. Il a été prononcé dans une heure de péril, devant les restes mêlés pour l'éternité des soldats allemands et des soldats français inconnus. »

Qu'il soit un avertissement de la France réconciliée qui veut la réconciliation des peuples à ceux qui, du dedans et du dehors, rêvent d'agressions sanglantes.

Ils ne passeront pas !

L'union de la nation française contre le fascisme sauvera la paix ! »

Enfin, Vaillant veut rassurer jusqu'au général Castelnau. Les 200 familles ne courront désormais que « quelques dangers ».

Sous le titre « Non, pas ça, général », l'« Humanité » du 10-4-36 :

« Je me rappelle qu'il (le général de Castelnau, N. d. l. R.) ne manquait pas de vanter alors l'union du peuple français et qu'il s'entretenait avec bonhomie, en patois du Quercy, avec les soldats de Carmaux, électeurs de Jaurès... »

Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui, cinq jours après l'inoubliable pèlerinage de la paix à Verdun, il me soit donné de voir le général de Castelnau s'efforcer, en attaquant les communistes, de diviser un peuple en train de se regrouper

Et que reproche-t-il aux communistes ? De n'être pas des sectaires ! De défendre la famille. De dénoncer le péril que font courir aux classes laborieuses de France et à la paix la politique agressive de Hitler et la trahison des hitlériens français. Il reproche aux jeunes ouvriers communistes d'avoir su gagner la confiance des jeunes ouvriers chrétiens pour lutter en commun contre la misère.

...Devant l'épouvantable détresse matérielle et morale qui assaille la jeunesse et la famille, comment peut-on songer encore, au nom de la morale chrétienne, à faire du sectarisme à rebours, à diviser, à opposer des hommes qui souffrent quand il faudrait tellement les unir...

Il y a des « dangers » ?

Il n'y a jamais de « dangers » pour qui a la foi. Aux côtés des communistes qui exaltent l'abnégation, l'esprit de sacrifices, la dignité humaine et qui rendent toute leur force aux valeurs morales méconnues par une société basée sur les plus vils calculs, quels « dangers » pourrait courir un catholique ?

Devant l'union que réclament les communistes pour faire une France libre, forte et heureuse, seuls peuvent courir quelques dangers les intérêts temporels des magnats de l'industrie, des banquiers, des usuriers, des 200 familles qui alimentent par des souscriptions massives la propagation de l'« Echo de Paris ».

Si c'est cela que vous craignez, alors, dites-le, général ! »

L'exaltation chauvine de Thorez à Buffalo (« Humanité », 5 avril 1936) :

« HITLER NE NOUS DICTERA PAS SA LOI ! »

Et quelle insolence ! Il ne s'agit pas pour nous, prolétaires, d'un vain prestige. Mais il s'agit de la dignité légitime de notre peuple qui veut la liberté et qui veut la paix.

Déjà, dans son discours du 7 mars, Hitler prétendait dicter ses amitiés à notre peuple. Il prétendait interdire à ceux qui sont deux fois les fils de la Révolution Française de 1789, les fils de la première Révolution prolétarienne — la Commune de 1871 — il prétendait leur interdire de proclamer leur amitié et leur admiration pour leurs frères de l'Union Soviétique en train de construire la nouvelle société du travail, du bonheur et de la paix. Il prétendait même interdire à notre peuple le droit de se donner le gouvernement auquel il aspire.